

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



**RIGES**

**ISSN: 2521-2125**

**NUMERO  
SPECIAL  
JANVIER 2019**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO
- Konan KOUASSI, Maître-Assistant à l'UAO
- Dhédé Paul Eric KOUAME, Maître-Assistant à l'UAO
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître-Assistant à l'UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître-Assistant à l'UAO
- Kouakou Hermann Michel KANGA, Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- HAUHOUOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- AKIBODÉ Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- BOKO Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- MOTCHO Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- DIOP Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- SOW Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- DIOP Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- WAKPONOU Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- KOBY Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

## EDITORIAL

Un regard critique sur l'évolution du monde, depuis l'époque contemporaine, laisse transparaître une pluralité de crises de différents caractères, dans pratiquement tous les Etats en général, et dans ceux de l'Afrique subsaharienne en particulier.

D'abord dans les campagnes subsahariennes, l'agriculture est à un carrefour. Alors que les impacts du changement climatique sur la production alimentaire sont de loin négatifs, selon les scientifiques et les observateurs avisés, la demande agricole ne fait qu'augmentée avec la population. Ne pas la satisfaire, à la mesure de sa demande, renforcerait l'insécurité alimentaire, tandis que poursuivre sur le même rythme d'une agriculture itinérante sur brûlis associant l'utilisation mal contrôlée de pesticides accélérerait le réchauffement du climat. Les populations courent le risque de se retrouver dans une spirale de pauvreté – faim – dégradation de l'environnement – conflits, etc. Dès lors, la question de la sécurisation de l'agriculture subsaharienne se révèle être d'actualité.

Ailleurs, les villes subsahariennes occupent une place de premier plan dans le débat relatif aux enjeux environnementaux. Au fur et à mesure qu'elles se complexifient, en raison des activités relatives au développement socioéconomique qui se multiplient, elles sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'environnement. Face à leur étalement, conjuguée à la concentration démographique et à la production industrielle, les niveaux de pollution ne font que s'élever et la biodiversité court le risque de s'effriter. Parvenir à une absence de menaces contre l'environnement urbain, essentiel au bien-être des populations et au maintien de son intégrité fonctionnelle, s'avère nécessaire.

Il ne faut pas omettre l'actualité sanitaire de l'Afrique subsaharienne. La résurgence répétée de l'épidémie d'Ebola dans plusieurs pays, révèle par exemple que la sécurité sanitaire est menacée. Selon l'OMS (2017), 80% de la charge de morbidité due au paludisme pèse sur cette partie du globe. Pourtant, tous ces Etats, après leur indépendance, ont réussi à mettre en place, pour leurs populations, des systèmes de santé. Cependant, leur fonctionnement reste encore problématique. Se préserver des problèmes de santé passe par un renforcement de la capacité des pays à prévenir les menaces sanitaires actuelles et futures, à les détecter et à y répondre efficacement. Alors, comment parvenir à une sécurité sanitaire en Afrique subsaharienne ?

Ce tableau non exhaustif de la situation sanitaire, sécuritaire et socio-environnemental en l'Afrique subsaharienne révèle combien de fois il est plus qu'opportun de mener des réflexions actualisées sur les questions de sécurité

dans le contexte actuel des ODD. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce numéro spécial de RIGES. Pour ce numéro spécial de janvier 2019, la Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES) a lancé un appel à contribution sur le thème : « Les questions de sécurité en Afrique subsaharienne » regroupé autour de ces axes suivants :

- Axe 1 : Développement agricole et sécurité alimentaire ;
- Axe 2 : Gouvernance foncière et sécurisation de la cohésion sociale ;
- Axe 3 : Milieu urbain et assainissement ;
- Axe 4 : Territoire, sécurité et enjeux de pouvoir ;
- Axe 5 : Société, environnement et sécurité sanitaires.

KANGA Kouakou Hermann M.

YEBOUE Konan Thiéry St Urbain

#### COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

AXE 1 : DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	8
NASSIHOUNDE C. Blaise, HOUINSOU T. Auguste, GIBIGAYE Moussa, KPATOUKPA K. Bienvenu, DOSSOU GUEDEGBE V. Odile  Contribution des marchés vivriers de la dépression d'Issaba au développement local des communes de Pobe, Ouinhi et Adja-Ouere au sud-est du Benin	9
Ayi Yves Césaire AJAVON  Importances socio-économiques de la production des hypocotyles du ronier ( <i>borassus aethiopum mart.</i> ) dans la commune de Savé au centre du Benin (Afrique de l'ouest)	31
Kopeh Jean-Louis ASSI, Tchognenga Charles SORO, N'zué Pauline YAO, Joseph-P. ASSI-KAUDJHIS  Approche SIG du potentiel agricole pour la production de l'ananas dans le département de Grand-Bassam	49
YEO Yakatienguelpou, <b>YEO Siriki</b> , ASSI-KAUDJHIS Joseph P.  Les conflits liés à l'exploitation agricole et minière dans le département de Katiola (côte d'ivoire)	71
AXE 2 : GOUVERNANCE FONCIERE ET SECURISATION DE LA COHESION SOCIALE	85
Sidia Diaouma BADIANE  Femmes et agriculture dans la forêt classée de mbao (Dakar) : contribution à la préservation d'une forêt classée et d'une zone de moyens d'existence	86
Guy Sourou NOUATIN, Omokunmi Floriane Sylfata OREYICHAN  Conseil à l'exploitation familiale et autonomisation des femmes dans la commune de N'dali (nord du Benin)	101
SILUE N'wangboho Fousseni, KOFFI Brou Emile  Gestion coutumière et accessibilité aux espaces agricoles urbains et périurbains dans la région de Gbêkê	126
AXE 3 : MILIEU URBAIN ET ASSAINISSEMENT	148
Kouacou Fohondi Constantin, Brenoum Kouakou David, Atta Koffi Lazare  Impact de l'autoroute du nord sur la ville de Toumodi	149

KOUAME Konan Lopez, ASSIDJO Nogbou Emmanuel Simulation en regime temporel de la sedimentation de particules en suspension dans l'eau à SANIA_cie (Abidjan-Côte d'Ivoire)	174
Félix Grah BECHI Les déterminants du revers de l'harmonie urbaine dans l'espace communal de cocody (Abidjan - Côte d'Ivoire)	187
<b>AXE 4 : TERRITOIRE, SÉCURITÉ ET ENJEUX DE POUVOIR</b>	203
KOFFI Assoumou André Luc, GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Brou Émile, LOUKOU Alain François Services mobiles money et leurs retombées socioéconomiques pour les populations de la ville de Dimbokro	204
DJOMO Armel Konan Kouassi, KONÉ Kapiéfolo Julien, ADOU Bosson Camille, KOFFI Brou Émile, LOUKOU Alain François La problématique de l'e-participation citoyenne dans le district de yamoussoukro	218
KOFFI Kouassi Antoine, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, ASSI-KAUDJHIS Joseph P. Les mutuelles de développement et l'habitat dans les villages de la commune de Bocanda	232
Alida Gwladys DIEME, Firmain Kouakou N'GUESSAN, Noel Kpan VEI, Émile Brou Koffi Production foncière à travers les lotissements villageois à Bouaké : quel bilan ?	251
KALOU Bi Kalou Didier, ZAH Bi Tozan Les bakor-bakors (mototaxis) : de nouvelles offres de transports collectifs à Vavoua (Côte d'Ivoire)	268
KOUADIO Kouakou Abraham, GOGBE Téré Potentialités et contraintes du développement du tourisme dans le département de Tiassalé (Côte d'Ivoire)	285
<b>AXE 5 : SOCIÉTÉ, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ SANITAIRES</b>	305
KOUASSI Konan, SREU Eric, KOUA Asseman Médard Les camps de prière : quelle soupape de sécurité sanitaire dans un désert d'offre de soins psychiatrique dans la région sanitaire de Gbêkê (Centre-Côte d'Ivoire) ?	306
Dr Hervé Bonaventure Métonmassé GBÉNAHOU Mécanismes de mobilisation des ressources financières face aux maladies sévères et faibles adhésions aux structures mutualistes (zou- Benin)	327

Kouamé Sylvestre KOUASSI, Symphorien ONGOLO Politiques de conservation de la biodiversité, migrations et conflictualités en Côte d'Ivoire : l'exemple du parc national de la Marahoué	340
Rachad Kolawolé Foumilayo Mandus ALI Diversité et formes d'utilisations des plantes médicinales vendues dans le marché de Agbokou dans la commune de Porto-Novo au sud-est du Benin, Afrique de l'ouest	358
APPOH Kouassi Menzan Williams, ASSUÉ Yao Jean-Aimé, ASSI KAUDJHIS Joseph P. Difficultés d'accès aux soins modernes par les ruraux du département de Koun-fao	378
TOHOZIN Côovi Aimé Bernadin Contribution du sig pour le diagnostic des vallons et la lagune de Porto-Novo, Benin	393
Djibril Tenena YEO, Nambégué SORO, Marie-Solange TIEBRE Dynamique de l'occupation du sol de la «zone dense» de Korhogo de 2000 à 2015 (nord de la Côte d'Ivoire)	405
Pélagie Mongbo-Gbénahou, Gauthier Biaou Pauvreté et construction du self chez les enfants de 5-14 ans au sud du Benin	424

## POTENTIALITÉS ET CONTRAINTES DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LE DÉPARTEMENT DE TIASSALÉ (CÔTE D'IVOIRE)

KOUADIO Kouakou Abraham

Doctorant,

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan,

LARESP, Institut de Géographie Tropicale

E-mail : [kouadioabraham7@gmail.com](mailto:kouadioabraham7@gmail.com)

GOGBE Téré

Professeur Titulaire,

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan,

LARESP, Institut de Géographie Tropicale,

E-mail : [gogbetere@yahoo.fr](mailto:gogbetere@yahoo.fr)

### RESUME

Le département de Tiassalé bénéficie d'indéniables potentialités touristiques. Mais, la sous-exploitation et voire la méconnaissance de ces potentialités ne fait pas du secteur touristique, un véritable moteur de développement du département de Tiassalé. En effet, la promotion du secteur touristique est contrariée par les pesanteurs naturelles, sociologiques et politico-techniques occasionnée par le désengagement de l'État ivoirien suite au programme d'ajustement structurel (PAS) imposé par les institutions de Bretton Woods. Au demeurant, les collectivités locales s'intéressent moins à l'aménagement et à la promotion du tourisme local, en dépit du transfert des compétences dans ce domaine. Face à la démission des pouvoirs publics, le département de Tiassalé peine à amorcer son attractivité touristique afin d'assumer son développement local. L'objectif de cette étude vise à analyser l'impact des contraintes et du désengagement des pouvoirs publics sur le développement des activités touristiques du département de Tiassalé. L'approche hypothético-déductive a servi de base à l'atteinte des objectifs et à la vérification des hypothèses de cette analyse. Cette méthode utilisée s'est appuyée sur les techniques suivantes : la recherche documentaire, l'observation directe, l'inventaire et l'enquête par questionnaire. Les résultats matérialisés sous formes de graphiques, photographiques et cartographiques, montrent que le département de Tiassalé dispose d'une potentialité touristique attrayante. Cependant, le tourisme est contrarié par un manque de volonté politique touristique de la collectivité locale dont l'effectivité contribuerait au développement socio-économique du département.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, Tiassalé, potentialité, contrainte, développement.

## ABSTRACT

The Tiassalé department enjoys undeniable tourist potential. But, the under-exploitation and even the lack of knowledge of these potentialities does not make the tourism sector a true driving force for the development of the Tiassalé department. Indeed, the promotion of the tourism sector is thwarted by the natural, sociological and politico-technical constraints caused by the disengagement of the Ivorian State following the Structural Adjustment Program (SAP) imposed by the Bretton Woods institutions. Moreover, local authorities are less interested in planning and promoting local tourism, despite the transfer of skills in this area. Faced with the resignation of the public authorities, the department of Tiassalé struggles to start its tourist attractiveness in order to assume its local development. The objective of this study is to analyze the impact of the constraints and the disengagement of the public authorities on the development of tourist activities of the department of Tiassalé. The hypothetico-deductive approach served as a basis for achieving the objectives and verifying the assumptions of this analysis. This method was based on the following techniques: desk research, direct observation, inventory and questionnaire survey. The results materialized in graphic, photographic and cartographic forms, show that the department of Tiassalé has an attractive tourist potential. However, tourism is thwarted by a lack of tourism political will of the local community whose effectiveness would contribute to the socio-economic development of the department.

Keywords: Ivory Coast, Tiassalé, potentiality, constraint, development.

## INTRODUCTION

Le tourisme est le déplacement d'une personne en dehors de son lieu habituel de résidence, dont le motif est autre que celui d'exercer une activité lucrative, pour une durée comprise entre un jour (comprenant une nuitée) et trois mois, fréquentant une structure d'hébergement à but commercial (hôtel). Il peut s'exprimer par diverses formules de voyages qui vont du séjour dans un lieu touristique (pratique sédentaire) au circuit à travers un territoire plus ou moins étendu (pratique itinérante) (SAGNON I. et *al.*, 2018 ; p. 208).

Après avoir connu un envolé relatif depuis 1970, le tourisme en Côte d'Ivoire a subi les affres des différentes crises allant de la conjoncture économique des années 1980 à celle de la crise post-électorale de 2011. Ces remous économiques et socio-politiques ont conduit à la dégradation de l'offre et à la baisse drastique de la demande touristique, de même qu'au niveau des activités de promotion touristique. Ils ont davantage sinistré le secteur touristique qui ne représente pas plus de 2% du Produit Intérieur Brut (MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT, 2010 ; p. 45).

Depuis 2012, le gouvernement ivoirien entend faire du tourisme, un moteur de développement des régions de la Côte d'Ivoire en l'inscrivant dans son programme national de développement (PND) 2012-2015. Toutefois, l'État ivoirien a transféré certaines compétences dont le tourisme aux collectivités locales en vue d'assurer leur développement par les ressources endogènes des régions.

À l'instar des autres régions de la Côte d'Ivoire, le département de Tiassalé dispose d'énormes potentialités touristiques tant naturelles que culturelles. Il s'agit entre autres des forêts classées, des rapides du Bandama, du sanctuaire de purification des esclaves de Kanga-Nianzè, de la voyante au long sommeil, du riche folklore, etc. Notons également l'existence de monuments historiques et d'un espace d'embarquement des esclaves pour Cap Lahou durant la période précoloniale (KOUADIO K. A., 2014 ; p. 44). Mais, doté d'immenses potentialités touristiques, le département de Tiassalé peine à amorcer son développement socio-économique. La question centrale est la suivante : quelles sont les contraintes au développement du tourisme dans le département de Tiassalé ?

L'objectif de cette étude est d'analyser la faiblesse des investissements et d'aménagement relatif au département de Tiassalé qui ont un impact sur la promotion des potentialités touristiques locales.

Notre hypothèse est que la conjugaison des pesanteurs naturelles associées au manque de volonté politique touristique de la collectivité locale est la contrainte majeure du développement du tourisme dans le département de Tiassalé.

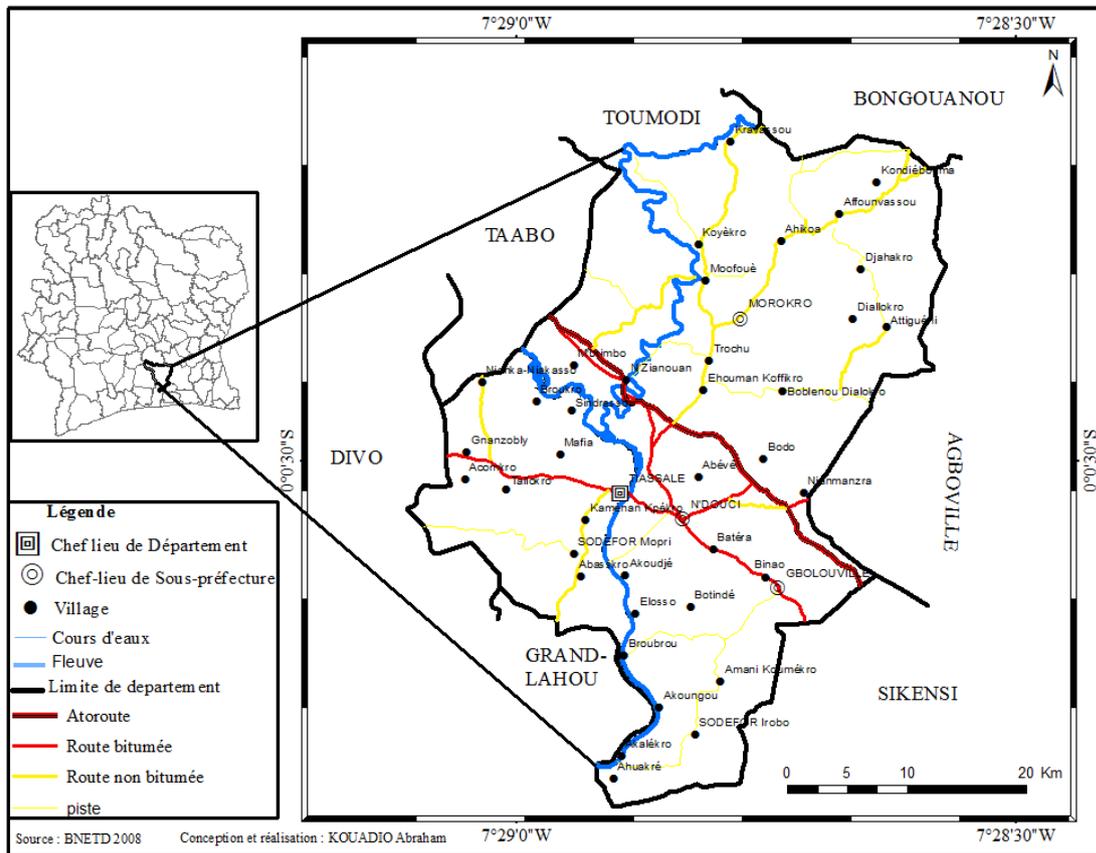
## 1- MÉTHODE ET MATÉRIELS

La méthode adoptée pour conduire cette recherche émane des sources secondaires et primaires. La source secondaire est constituée d'ouvrage retraçant l'évolution scientifique du tourisme, sa contribution dans le développement socio-économique de pays émetteurs européens (France, Espagne, Italie) et africains (Afrique du Sud, Tunisie, Maroc, Égypte, Côte d'Ivoire). La consultation de ces ouvrages a été possible par le biais de l'internet et des bibliothèques universitaires. La source primaire est quant à elle constituée d'enquête de terrain qui se décline sous deux angles : une observation de terrain et des entretiens. L'observation de terrain a permis de recenser 72 potentialités touristiques (35 hôtels et 37 sites touristiques) à l'échelle du département de Tiassalé.

L'usage d'un appareil photographique numérique a permis d'illustrer l'existence de cette offre touristique. Les entretiens ont été tenus auprès de la bourse du tourisme de Tiassalé (BTT), des 4 circonscriptions administratives (sous-préfectures) qui composent le département et un échantillon suggérée par la technique à boule de neige des autres acteurs touristiques. Le choix porté sur ces entités décentralisées et celle déconcentrée se justifie dans la mesure où elles représentent les gouvernants de l'activité touristique et du développement local dudit département. Le traitement des

données a été fait à l'aide du logiciel Word version 2010. Les graphiques ont été réalisés à partir du logiciel Excel version 2010. De plus, le logiciel ARCGIS a servi à la réalisation des cartes. Le département de Tiassalé est situé à équidistant de la capitale économique (Abidjan) et de la capitale politique (Yamoussoukro), à 125 Km (Figure 1).

Figure 1 : Localisation du département de Tiassalé



Source : KOUADIO K. A., 2016

Il se localise au Sud de la Côte d'Ivoire entre les coordonnées 05°32' de Latitude Nord et 04°29' de Longitude Ouest. Ce département est constitué de quatre sous-préfectures (Tiassalé, N'douci, Morokro et Gbolouville), de cinquante-cinq villages repartis sur une superficie de 2 490,81 Km<sup>2</sup>. Par sa situation géographique, le département de Tiassalé est à la croisée de la forêt dense et de la savane herbeuse. Ce département de Tiassalé est limité au Nord par les départements de Toumodi et de Bongouanou, au Sud par les départements de Grand-Lahou et de Sikensi, à l'Est par le département d'Agboville et à l'Ouest, par le département de Divo.

## 2.1- Une mosaïque de potentialités touristiques dans le département de Tiassalé

### 2.1.1.1- Le relief : un atout touristique dans le milieu naturel du département de Tiassalé

La topographie du département de Tiassalé offre une diversité de paysages attractifs avec la chaîne de N'Zianouan, ses falaises abruptes et les chutes d'eau qui constituent autant de micro habitats pour la faune et la flore. Ce sont le vaste plateau de Gbolouville au sud, la plaine de N'Zianouan avec les collines de M'Brimbo, au nord et les fascinantes collines de Singrobo, qui se dressent à la croisée de la forêt et de la savane. Mais, les éléments bioclimatiques prévalent et nous conduisent à en faire une seule région naturelle malgré des différences morphologiques. Le département de Tiassalé bénéficie d'une végétation pré-forestière et de transition. Il est situé entre le sud forestier et le centre savanicole de la Côte d'Ivoire. Dans l'ensemble, cette végétation est constituée de savane à rônier et de forêt semi-décidue. Aux alentours des bassins versants, l'on trouve des zones boisées et des forêts galeries le long du Bandama et du N'Zi. À cet effet, le département de Tiassalé abrite quatre forêts classées (Mopri, Kassa, Irobo et Singrobo). Ces forêts protégées par le cantonnement des eaux et forêts du département, sont des aires de préservation à long terme des espèces animales et végétales. Parmi ces espèces végétales, l'on recense des milliers d'espèces de plantes médicinales pour la cure traditionnelle. Le même constat est fait dans l'Est-Cameroun. Lorsque MEIRAMA G. M. (2016 ; p.13) mentionne l'exploitation des espèces végétales à des fins de soins à base de plantes.

D'ailleurs, les pygmées restent de grands connaisseurs de plantes et de leurs pouvoirs curatifs (AUZIAS D. et LABOURDETTE J-P., 2009 ; p. 25). Au Sud-Est de la Côte d'Ivoire, YAO K. A. et APHING-KOUASSI N. G. (2016 ; p. 78), précisent que l'on trouve de nombreux taxons d'intérêt aux usages multiples dans la vie quotidienne (172 espèces dont 39 plantes alimentaires recherchés et 35 directement utilisées dans la construction d'habitations). Ces auteurs mentionnent dans la suite que la pharmacopée et la médecine traditionnelles africaines avec 65% des plantes, représentent la plus importante catégorie d'usage. Hormis les espèces végétales, ces forêts classées regorgent de nombreuses espèces animales dont les pachydermes (les éléphants et les hippopotames), les avifaunes (les perdrix, les pintades, les tisserins, etc.), les reptiles (les pythons, les varans, les caïmans, etc.)... Ces ressources forestières attirent bon nombre pour l'exploitation, d'où la présence dissuasive des agents de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR). Les espèces les plus exploitées sont surtout le fromager, l'iroko, le bambou, le niangon, etc. Le département de Tiassalé compte 589,75 hectares de forêts classées qui ne bénéficient pas d'aménagement pour la pratique de l'écotourisme.

La description par les surfaces en eau (hydrômes), fait apparaître le Bandama comme l'un des plus puissants fleuves de la Côte d'Ivoire et en particulier du département de Tiassalé. C'est un département de sources, de rapides et d'affluents dont les

importants sont les sources du N'Zi, les chutes d'Amouin Yassoua, le Pétémé, etc. En allant vers l'Ouest du département de Tiassalé (Broukro). Le touriste se fera le plaisir de partager la route avec les troupeaux d'animaux en transhumance en même temps avec des éléments de la faune sauvage comme les éléphants de Mopri (KOUADIO K. A., 2014 ; p. 41).

Par ailleurs, le département de Tiassalé offre des sites archéologiques mégalithiques témoignant des traces des premiers occupants lors de la préhistoire. Situé à 10 kilomètres de N'douci et de 4 kilomètres de N'Zianouan (autoroute du nord), le site archéologique mégalithique appelé en langue Baoulé « Kanga yorbouê » est d'une curiosité tant par son originalité que par son mystère. Sur ce lieu, s'observe des étranges empreintes de mains incrustées sur la surface des massifs rocheux (Photo 1).

Photo 1 : Une empreinte de main incrustée sur un rocher à Nanan Yassouakro



*Source : KOUADIO K. A., 2016*

Cette présence d'empreintes mystérieuses a été constatée aussi dans la région de Bouaké avec SAGNON I. et al (2018 ; p. 214). Mais la particularité du département de Tiassalé, est l'existence d'un mégalithe ayant la forme d'une tête d'hippopotame qui sort de l'eau dans le village de Bodo (Photo 2).

Photo 2 : Un mégalithe en forme d'hippopotame, la tête sortant de terre à Bodo



Source : KOUADIO K. A., 2016

Ce village se situe à 10 kilomètres de N'douci. Le mystère de ce mégalithe est qu'il « pleure » pour alerter les habitants pour des calamités à venir. Dans les différents travaux scientifiques de l'Europe et de l'Afrique, les sites archéologiques mégalithiques ont l'objet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. À l'instar des cercles mégalithiques de Sénégambie, NDOYE A. (2015 ; p. 2) soutient qu'ils sont situés en milieu rural, d'où une mise en tourisme insuffisante. Ce qui conforte le fait d'avoir de tels sites qui demeurent non-aménagés pour le tourisme culturel. Les photos 1 et 2 ci-dessus illustrent l'existence des sites mégalithiques dans le département de Tiassalé.

#### 2.1.1.2- La diversité et la richesse du potentiel culturel du département de Tiassalé

La culture est l'un des piliers du tourisme ; le tourisme culturel peut contribuer activement à la protection du patrimoine naturel et culturel et proposer aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel qui sont deux des principes particuliers de l'écotourisme (OMT et PNUE, 2002 ; p. 25). Dans ce sens, le département de Tiassalé dispose d'indéniable monuments d'un passé lointain qui méritent d'être valorisés. En effet, les paysages des forêts sacrées et des espèces centenaires localisées un peu partout dans le département constituent une richesse avérée de la zone et lui confèrent une identité culturelle remarquable. De plus, la présence dans le département des sites archéologiques mégalithiques est une curiosité spécifique pour le développement de l'économie. L'un des aspects particuliers ou les plus dramatiques de ce passé a été marqué par le commerce des

esclaves. Pour ce faire, l'UNESCO a créé à partir de 1994, un itinéraire touristique inter-continentale appelé « route des esclaves » dans le but de promouvoir et protéger un Patrimoine Mondial de l'Humanité lié à la traite des esclaves.

Par ailleurs, l'habitat traditionnel traduit une certaine intégration des populations locales de Tiassalé dans leur environnement et reflète ainsi leurs conditions de vie et leurs coutumes. Les matériaux utilisés sont traditionnels et proviennent essentiellement du sol et de la flore locale. Non seulement, les intérêts écotouristiques relèvent de l'architecture des constructions traditionnelles, couvertes de pailles ou de papotes qui mettent en évidence l'identité culturelle locale. À cet effet, les structures des maisons et leurs modes de construction traduisent une forte identité culturelle des peuples endogènes (TRIBAK A. et al., 2006 ; p. 64).

Le folklore des diverses localités du département de Tiassalé est assez riche pour alimenter un circuit touristique (Photos 3 et 4).

Photo 3 : L'Adjanou, l'une des danses des femmes Abbey de N'douci



*Source : KOUADIO K. A., 2016*

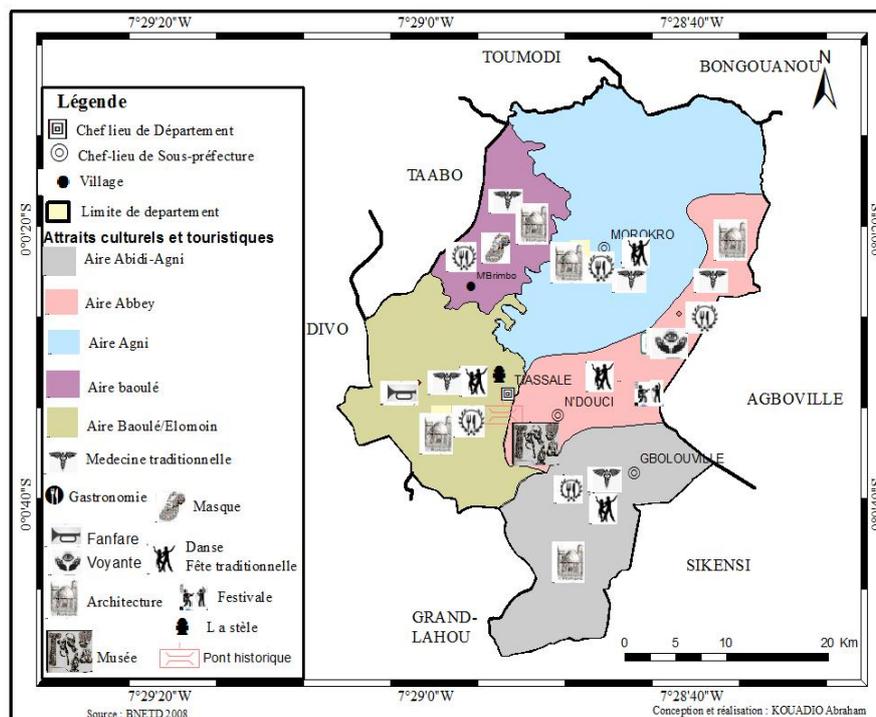
Photo 4 : L'Abodan, l'une des danses traditionnelles des Agni-Allangoua de Morokro



*Source : KOUADIO K. A., 2016*

Les manifestations culturelles, la diversité des danses traditionnelles, des pratiques rituelles, des fêtes d'initiation, des mariages traditionnels (atovlè), des funérailles sont autant de formes d'expressions de l'authenticité de leur patrimoine fondamental vivant ou monumental. Un écotourisme curieux et respectueux des environnements d'accueil (tant naturel qu'humain) pourrait contribuer à la sauvegarde de ces aspects culturels ; il est indissociable de la rencontre avec les communautés locales et la découverte des différentes facettes de leur culture (SANOUMEGA K., 2010 ; p. 15). Observer et apprécier des cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles sont des dimensions culturelles de l'écotourisme dont peuvent être les manifestations culturelles. Quant à KOUADIO K. A. (2014 ; p. 37), cite par exemple les Abbey, détenteur d'un savoir-faire et savoir-être séculaires sont réputés pour les soins à base de plantes et d'écorces. Cette renommée attire des visiteurs spécifiques chez la voyante au long sommeil à Bodo (sous-préfecture de N'douci). Ce peuple est dépositaire d'une pharmacopée exceptionnelle issue de la biodiversité locale. CABASSET C. (2008 ; p. 51), conclut que la culture constitue un moteur de diffusion touristique. Ainsi, il est susceptible de pratiquer cinq (5) types de tourisme à l'échelle du département de Tiassalé. Cependant, l'on souligne la prédominance des potentialités du tourisme culturel issu de la diversité ethnique. La figure 2 présente la distribution du potentiel culturel par aire ethnoculturelle du département de Tiassalé.

Figure 2 : Les potentialités culturelles du département de Tiassalé



Source : KOUADIO K. A., 2016

À travers la figure 2, il ressort que toutes les aires ethnoculturelles du département de Tiassalé sont pourvues en des potentialités touristiques. Cependant, les potentialités culturelles et de l'écotourisme demeurent les plus dominantes en ce sens que l'on les retrouve partout dans le département de Tiassalé. L'élément culturel doit toujours et par tous les moyens rester partie intégrante de toute activité touristique. En effet, la culture est l'âme d'un peuple ; c'est le véhicule de sa pensée, c'est l'expression morale ou imagée de son vécu, bref c'est l'identifiant, la clé primaire de la compréhension de toute société traditionnelle reconnue comme telle. En fait, l'identité culturelle est le fondement même de la vie (TCHINDJANG M. et al., 2008 ; p. 39).

#### 2.1.1.3- L'offre des établissements hôteliers et gastronomiques modestes

Le département de Tiassalé couvre 35 hôtels inégalement répartis à l'échelle des quatre (4) sous-préfectures. La sous-préfecture de Tiassalé renferme à elle seule 14 hôtels soit 40 % contre 12 hôtels pour N'douci, 3 pour Gbolouville ainsi que Morokro. Ce déséquilibre statistique en faveur du chef-lieu du département s'explique par sa situation géographique. En effet, Tiassalé et N'douci sont situées au point d'intersection de l'autoroute du Nord et l'ancienne route nationale reliant le Nord au Sud et l'Est à l'Ouest du pays. Cette position géographique lui confère le nom de zone de transit servant de lieu d'escale pour de nombreux voyageurs nationaux et surtout ceux de la CEDEAO, en occurrence le Mali, le Burkina Faso. Ainsi, se présente un besoin à satisfaire en hébergement que saisissent les hôteliers. Par ailleurs, les hôtels du département de Tiassalé n'ont pas les mêmes capacités d'accueil. Selon le nombre de chambres, ces hôtels sont regroupés par catégorie. Ainsi, les hôtels ayant [2-5] chambres font partie de la catégorie d'hôtel de quartier, nous avons les hôtels de [6-15] chambres se positionnent dans la catégorie d'hôtels de standing moyen. Entre [16-27] chambres pour la catégorie d'hôtels de standing recommandable. Malheureusement, la catégorie d'hôtels de quartier domine l'ensemble de l'offre hôtelière du département de Tiassalé. Le tableau 1 illustre la catégorie d'hôtels de standing recommandable dans le département de Tiassalé.

Tableau 1 : Les réceptifs hôteliers de standing acceptable dans les villes du département de Tiassalé

Réceptifs hôteliers	Capacité d'accueil	Place-lits	Services annexes	Catégorie
Le Barracuda	25	220	Salle de réunion, resto-bar	Non homologué
Le Résidentiel	27	208	Restaurant et boîte de nuit	Non homologué
Moh N'Go	18	105	Restaurant et bar	Non homologué
La villa des Hôtes	20	100	Espaces événementiels, restaurant, night-club, salle de sport	Non homologué
Le Bonheur	15	75	Restaurant et bar	Non homologué
Le Prestige	20	108	Bar climatisé	Non homologué
Victory Servant	18	160	Restaurant et bar	Non homologué
Nanan Kragbé	15	80	Restaurant et bar climatisé	Non homologué
La Paix	21	150	Bar climatisé	Non homologué
Total	179	1 206		

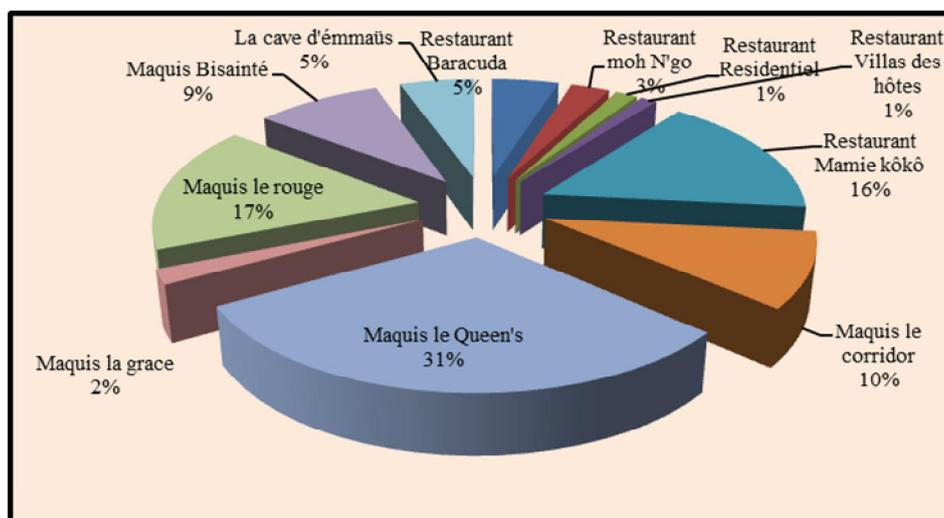
Source : KOUADIO K. A., 2016

Le parc hôtelier du département de Tiassalé offre au-delà de l'hébergement d'autres commodités (parking, agent de sécurité, des suites, des chambres climatisées et des services annexes). Les réceptifs hôteliers sont dans la majorité des cas situés à proximité de route facilitant leur accessibilité. Ils présentent un cadre enchanteur, calme et très reposant pour les touristes en quête de tranquillité. Leurs chambres offrent un confort attrayant avec des équipements de la nouvelle technologie (télévision écran plasma ou LCD, de micro-onde, de split smart pour le conditionnement de l'air, bouquet canal, chauffe-eau, etc.). Tout ce confort permet de

garantir les conditions hygiéniques dans les hôtels de bon et moyen standing dans les villes de Tiassalé et de N'douci.

Outre les établissements hôteliers, l'on trouve une prolifération des établissements gastronomiques (restaurants et maquis, glaciers, etc.) et quelques structures de divertissement (débit de boissons : boîtes de nuit, bars climatisés, vidéo club, cabarets, etc.) pour maintenir l'animation dans les villes comme Tiassalé et N'douci. Par la position géographique du département de Tiassalé, les villes de Tiassalé et de N'douci bénéficient d'une situation de zones de transit et d'escale pour les voyageurs. Une telle situation favorise une installation informelle de maquis et de restaurants basés sur des menus africains. Ces espaces gastronomiques (Figure 3) se concentrent dans les localités urbaines de Tiassalé, de N'douci, de Morokro et de Gbolouville. Les deux premières villes sont traversées par des voies express. La présence de ces voies express permet aux passagers de faire escale au cours de leurs voyages. À Tiassalé et à N'douci, l'on trouve les espaces gastronomiques dans les gares routières et aux alentours des marchés municipaux. Quant aux villes de Morokro et de Gbolouville, les espaces gastronomiques occupent les artères principales. De plus, des espaces gastronomiques connus par la population de ces villes, il existe ceux qui sont à l'intérieur des établissements hôteliers. Ces restaurants-hôtels proposent deux spécialités gastronomiques, notamment européennes et africaines. La figure 3 en est une illustration des espaces gastronomiques.

Figure 3 : Les espaces gastronomiques dans les villes du département de Tiassalé



Source : KOUADIO K. A., 2016

Le nombre de couverts des maquis et des restaurants domine dans l'espace gastronomique dans les villes du département de Tiassalé. L'accroissement de maquis est dû aux événements de crises successives qu'a connues la Côte d'ivoire. L'on constate que la présence des bars climatisés est en train de prendre place dans

les centres urbains du département de Tiassalé. L'ensemble des espaces gastronomiques se concentre aussi autour du marché et dans la gare routière de Tiassalé et de N'douci.

Tous les éléments qui précèdent, constituent des patrimoines touristiques potentiels. Ils constituent ainsi autant de ressources susceptibles de booster le développement, même si, jusqu'ici ce patrimoine tarde à être perçu et exploité comme tel.

## 2.2- Les contraintes au développement du tourisme dans le département de Tiassalé

En parcourant le département de Tiassalé, le visiteur est frappé par la richesse du patrimoine présenté plus haut. Pourtant, ce potentiel n'est pas exploité à bon escient pour faire du département de Tiassalé une destination touristique prisée en Côte d'Ivoire. Ce potentiel est en proie à une multitude de contraintes que nous tentons de cerner ci-dessous.

### 2.2.1- Les pesanteurs naturelles : freins des potentialités naturelles

Le tourisme ivoirien a autant d'avantages que de faiblesses appelées ici contraintes ; c'est une exigence ordinaire de la « loi des systèmes » que de les intégrer à la planification (HAUHOUOT A. A., 2008 ; p. 73). À l'instar des autres régions ivoiriennes, le département de Tiassalé ne reste pas en marge de ces contraintes à sa mise en tourisme. Mais selon QUARO B. (2012 ; p. 8), les paysages sont de moins en moins vécus comme des obstacles. Et pourtant, les fleuves Bandama et N'Zi présentent d'énormes obstacles naturelles qui ne favorisent pas à une pratique du tourisme nautique. L'on trouve le lit de ces fleuves obstrué par de nombreuses roches occasionnant des rapides. Sous un climat tropical, le département de Tiassalé souffre de voies impraticables lors des saisons pluvieuses. Ce qui serait une des contraintes limitant l'activité touristique aux aléas climatiques. Les récits des premiers voyageurs correspondent à des carnets de voyages mouvementés et dangereux, les quelques routes existantes étant de très mauvaise qualité, traversant des paysages hostiles et/ou aux climats capricieux, qui allongent les durées de trajets (QUARO B., 2012 ; p.10). Concernant la pauvreté de l'offre touristique à San Pedro, APHING-KOUASSI N. G (2001 ; p.241), conclut que la panoplie de l'offre touristique n'est pas très variée. Quand bien même l'offre ne soit très riche, les possibilités d'excursions se voient limiter. En effet, la forêt de Tai est relativement loin du bord de mer et par sa vocation de forêt primaire protégée n'est pas destinée à subir de forts aménagements d'infrastructures d'accueil. Au demeurant, le département de Tiassalé dispose d'énormes potentialités naturelles qui sont par ailleurs des contraintes en soi au développement du tourisme local.

## 2.2.2- Les pesanteurs sociologiques: absence de tradition touristique et de professionnalisme

À l'image des autres régions de la Côte d'Ivoire, le département de Tiassalé est confronté à des sérieuses difficultés en matière de tradition touristique. Les populations ont du mal à intégrer le tourisme dans leur quotidien. Le tourisme reste assimilé à une activité pratiquée par les occidentaux en villégiature. Pour GNAMBA-YAO J-B. (2014 ; p. 17) et APHING-KOUASSI N. G. (2001 ; p. 6), le qualifient d'une activité extravertie. Dans ce sens, les populations, confrontées à la pauvreté et au chômage, considèrent que le tourisme est une activité élitiste qui concerne des privilégiés qui ont les moyens financiers pour entreprendre des voyages dans le monde.

Le patrimoine souffre également de préjugés. Certains de ses éléments comme les forêts sacrées, certains lieux de mémoire et lieux rituels sont taxés de diaboliques par certains partisans autoproclamés de la modernité et des adeptes des religions révélées (WASSOUNI F., 2015 ; p. 16). Cette perception va évoluer avec le développement des pratiques du tourisme de week-end, même si ces dernières restent modestes pour le moment.

Le département de Tiassalé est confronté au manque de professionnalisme en charge du tourisme. Par exemple, la Bourse du Tourisme de Tiassalé (BTT) ne compte que six personnes dont la mission principale est d'assurer le contrôle des activités liées au tourisme dans le département qui couvre 2 490,81 Km<sup>2</sup>. Le manque de responsable en charge du tourisme est un réel handicap pour le département. Le manque d'investissements est le déficit d'encadrement qui en découle, permettent de mieux comprendre le nombre de difficultés basiques telles que l'absence d'une stratégie de promotion spécifique et ciblée, le manque de professionnels dans les établissements, l'absence de synergie entre les différents acteurs du domaine, etc.

## 2.2.3- Les déficits d'infrastructures

Le département de Tiassalé souffre d'une insuffisance criante d'équipements de base, notamment les routes, l'eau, l'électricité et les technologies de l'information et de la communication (BROU B. J., 2006 ; p.64). Quant à KOUADIO K. A. (2014 ; p. 61), il soutient que le réseau routier souffre également de l'intense exploitation forestière tout au long de l'année. Ces routes sont particulièrement dangereuses pour les touristes lors de la saison des pluies. Soulignons tout de même les axes routiers Bodo-N'douci et N'douci-Tiassalé qui font la fierté du département. La situation n'est guère plus reluisante où le triste état met à rude épreuve par le transport. Ces résultats obtenus ont été constatés dans la région de San Pedro. En effet, APHING-KOUASSI N. G. (2001 ; p.157) mentionne que les routes contribuent au désenclavement des zones reculées tout en facilitant les échanges des produits

agricoles et industriels entre les différentes villes et les différentes régions. Dans la région de San Pedro, le réseau routier reste relativement dense.

Les difficultés ne se limitent pas seulement aux infrastructures routières. Plusieurs localités ont des problèmes liés à l'absence de raccordement à l'eau et à l'électricité, comme N'Zianouan qui connaît une fréquentation touristique appréciable, mais ni eau. Les insuffisances sont aussi importantes dans le champ des équipements culturels, des musées, des maisons de la culture et des foyers culturels (ANADER, 2003 ; p. 43).

Les infrastructures d'accueil sont concentrées dans le chef-lieu du département, Tiassalé. Les autres localités secondaires proposent de « lugubres structures » qui prennent le nom d'hôtels, sans commodités (eau et électricité). Les taxis et autres transporteurs contribuent à assombrir le séjour. Les chauffeurs de taxi-brousse, généralement très âpres au gain, n'hésitent pas à faire des surcharges pour, dit-on, « pointer leur journée ». Ces conditions du transport collectif difficiles quotidiennement pour la population locale sont totalement inadaptées pour un projet touristique (MEIRAMA M. G., 2016 ; p. 8).

#### 2.2.4- Les obstacles touristiques inhérents à la politique de décentralisation du département de Tiassalé

Les initiatives pertinentes de promotions et de valorisation véritables de cette riche potentialité tardent à prendre véritablement forme. Les actions de l'État dans ce domaine ne sont pas visibles, pas plus que celle de la collectivité locale (Mairie) et des élites locales. Leurs priorités de développement se résument à l'édification d'école, des centres de santé, de la construction des routes, sans toutefois se préoccuper des aménagements de sites touristiques et de la valorisation du patrimoine culturel local. Hormis la foire commerciale et gastronomique organisée par la commune de Tiassalé, la collectivité décentralisée du département de Tiassalé, acteurs de développement local, s'abstient des projets touristiques.

Dans la commune du département, il n'existe pour ainsi dire de service en charge de la promotion et de la valorisation du potentiel naturel et culturel. À cet effet, il faut noter le peu d'intérêt des autorités municipales à moderniser les espaces gastro-touristiques informelles. Mais, dans l'ensemble urbain, la municipalité n'a pas un plan d'intégration spatiale pour les restaurants qui constituent le maillon essentiel du tourisme gastronomique.

Ce manque de volonté politique s'explique par le fait que le budget alloué à la collectivité locale est déficitaire en matière de développement local. En effet, le budget de fonctionnement représente plus de 60 %. Ce qui ne permet pas la municipalité de réaliser les aménagements conséquents. Le tableau 2 ci-dessous en est une belle illustration des proportions du budget alloué à la collectivité décentralisée du département de Tiassalé.

Tableau 2 : La répartition du budget alloué à collectivité locale de Tiassalé de 2015-2017

Années	fonctionnement	%	investisse ment	%	Budget total
2015	328 000 000	69,21	145 885 000	30,75	473 885 000
2016	504 000 000	79,41	130 645 000	20,59	634 645 000
2017	403 694 000	78,29	111 951 000	21,71	515 645 000
Total	1 235 694 000	76	388 481 000	24	1 624 175 000

Source : Direction des collectivités et développement local, 2016

Le tableau 2 montre de manière générale les budgets alloués au fonctionnement et à l'investissement durant l'exercice de 2015-2017. Dans la nomenclature du budget, il subsiste un déséquilibre budgétaire au détriment des projets d'investissements. Les charges de fonctionnement représentent en moyenne 76% du budget total du conseil municipal de Tiassalé, contre 24% pour les investissements de développement et d'aménagement urbain. Cette situation est en porte-à-faux à la norme qui stipule que les 55% du budget doivent être consacrés à l'investissement et les 45% autres au fonctionnement. Ainsi, le conseil du municipal ne peut pas priorisé le tourisme avec une telle répartition de son budget.

Le déséquilibre budgétaire et la priorité du conseil municipal nous amènent à conclure que les investissements de la municipalité de Tiassalé ne contribuent pas à faire du tourisme, le moteur de son développement local.

Dans le contexte actuel, les contraintes au développement des activités touristiques se résument d'abord aux pesanteurs naturelles, sociologiques et politiques.

## CONCLUSION

Le présent article montre les contraintes minant le développement du tourisme dans le département de Tiassalé. Notre hypothèse selon laquelle la conjugaison des pesanteurs naturelles associées au manque de volonté politique touristique de la collectivité locale est la contrainte majeure du développement du tourisme dans le département de Tiassalé, est confirmée. En effet, le département de Tiassalé dispose d'importantes potentialités naturelles et culturelles pour en faire une destination touristique plus prisée. Cependant, le tourisme du département de Tiassalé est peu attractif. Faute de politiques d'accompagnement, les potentialités sont méconnues et

inexploitées. Ce sont surtout, le manque d'aménagement efficace pour ouvrir le département aux activités touristiques et le désengagement des pouvoirs publics locaux en termes d'investissement dans le secteur. Au niveau des infrastructures, les investissements dépassent la puissance financière de la collectivité locale. Dès lors, il revient à l'État d'allouer un budget conséquent pour accompagner véritablement le transfert des compétences en matière du tourisme afin de mener à bien leurs prérogatives. Pourtant, l'aménagement touristique dudit département contribuerait remarquablement au développement du tourisme, qui a un effet positif sur l'économie des autres secteurs d'activités.

La méthodologie de cet article a donné satisfaction pour atteindre nos objectifs fixés au préalable. Cependant, beaucoup de situations restent non explorées ou floues en utilisant la démarche hypothético-déductive. Finalement, la méthode utilisée dans cette étude a permis d'atteindre nos objectifs issus de notre hypothèse prédéfinie. Cependant, les limites sont donc le critère de choix des personnes enquêtées, des localités visitées et le manque de données statistiques sur les activités touristiques dans le département de Tiassalé.

Cet article est un sujet d'actualité et pertinent qui met en adéquation nos résultats escomptés. Cependant, nous voudrions que cette étude puisse s'étendre à d'autres départements de la Côte d'Ivoire afin de recenser les différentes potentialités et contraintes dans le développement du tourisme.

## BIBLIOGRAPHIE

ANADER (2003), *Monographie agricole du département de Tiassalé* ; 120 p.

APHING-KOUASSI N. G. (2001), *Le tourisme littoral dans le Sud-Ouest ivoirien*, Thèse de Doctorat du 3<sup>e</sup> cycle de Géographie, Université de Cocody, 362 p.

AUZIAS D. et LABOURDETTE J-P. (2008-2009), *Petit futé : Guide de l'écotourisme*, Deprez, Nouvelle Editions de l'université, 235 p.

BROU B. J. (2006), *Inventaire et cartographie dynamique des équipements et infrastructures socio-économiques du département de Tiassalé*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, université de Cocody, 111 p.

CABASSET C. (2005), « La culture, comme ressort de la diffusion touristique dans l'Archipel indonésien », *Études caribéennes*, URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/1132>.

CHETIMA M. (2011), « Patrimoine naturel et culturel des monts Mandara (Cameroun) : Potentialités touristiques et contraintes », in ResearchGate, pp. 217- 240.

DABITORA K. et al. (2012), « Les potentialités écotouristiques dans la préfecture de Doufelgou (Togo, Afrique de l'Ouest) », in *Études caribéennes*, n°23, consulté le 24 juin 2016, URL : <http://etudescaribeenes.revues.org/6326>.

DERRIEN F. (2015), « Le tourisme au Soudan : Une destination confidentielle ? », in *Revue Tourisme & Territoires*, vol. 4, pp. 6-68.

GNAMBA-YAO J-B. (2014), « Le tourisme balnéaire et le développement en Côte d'Ivoire : le cas d'Assinie et d'Assouindé », in *Revue Canadian de Géographie Tropicale (RCGT)*, vol. 2 (1), pp. 37- 42.

HAUHOUOT A. A. (2008), *Nature, culture, tourisme en Côte d'Ivoire : Essai sur la trilogie d'un pari de développement manqué*, EDUCI, Abidjan, 179 p.

KOUADIO K. A. (2014), *Tourisme et développement local à Tiassalé : Une approche géographique des territoires*, Mémoire de Master de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, Abidjan, 124 p.

MAGNANI E. (2014), « Culture et tourisme? Limites et potentialités d'un développement touristique durable à Gorée, Sénégal et Ilha de Moçambique, Mozambique », consulté le 24 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/viatourisme/981>.

MEIRAMA G. M. (2016), « Ressources patrimoniales et perspectives touristiques dans l'Est Cameroun : potentialités et limites actuelles », in *Études caribéennes*, consulté le 9 juillet 2018, URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9453>.

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT (2010), *Les conditions de développement de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, PNUD, 248 p.

MINISTÈRE DU TOURISME (2014), *Schéma directeur du tourisme : cadre d'orientation stratégique du tourisme ivoirien et plan d'actions 2014-2030*, Abidjan : BNETD, Décembre, 150 p.

N'GORAN K. F. et ALOKO N. J. (2017), « Diagnostic du tourisme dans le département de Korhogo », in *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, n°2, pp. 93-107.

NDOYE A. (2015), *Développement territorial et patrimoine culturel : cas des cercles mégalithiques de Ségambie*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 421 p.

OMT et PNUE, (2002), *Vers une Tourisme Durable : Guide à l'attention des décideurs*, Paris : Organisation mondiale du tourisme. 75 p.

QUARO B. (2012), *Quels sont les enjeux, les contraintes et les limites à l'aménagement des paysages patrimoniaux*, Mémoire en sciences agricoles, AgroCampus, 51 p.

SAGNON I., OUATTARA T. H. et BECHI G. F. (2018), « L'essor du tourisme dans la région de Gbêkê (Côte d'Ivoire) : Mythe et réalité ? », in *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, n°5, pp. 207- 236.

SANOUMEGA K. (2010), *Potentialités écotouristiques des zones des inselbergs au Sud-est du Togo*, Mémoire d'Ingénieur des Travaux, ESTBA, Université de Lomé, 55 p.

TAHA A., RADOUANE O. et JAMAL C. (2017), « Potentialités de l'écotourisme et géotourisme aux provinces de Tantan, Tarfaya et Layonne (Sahara Atlantique marocain) », in *European scientific journal*, vol.13, n°15. pp. 133-147.

TCHINDJANG M., BOPDA A. et NGAMGNE A. (2008), « Langues et identités culturelles en Afrique » *Muséum*, n°239, vol. 60, n°3, UNESCO, Paris, pp. 40-54.

TCHINDJANG M. KAMDEM P., MAHEND E. et MBOHOU S. (2011), « Espaces, sociétés et tourisme au Cameroun : Passer des ressources touristiques ignorées aux ressources consommées », in Tchindjang M. et Kandem P. (dir), *Repenser la promotion du tourisme au Cameroun, approches pour une redynamisation stratégique*. pp. 27-64.

TCHINDJANG M. et KENGNE F. (2003), « Le Cameroun, un pays aux potentialités touristiques sous-exploitées », in *Boletim Goiano de Geografia*, vol. 23, n°1, pp. 1-22.

TRIBAK A. LOPEZ LARA E. et MIRANDA BONILLA M. (2006), « Activités touristiques et développement durable dans un espace montagnard marocain : cas du Moyen Atlas oriental au Sud de Taza (Maroc) », Colloque, *Tourisme durable en montagne*, 4&5 mai, Université de Pau.

WASSOUNI F. (2015), « Patrimoine, Tourisme et Problématique du Développement dans les régions septentrionales du Cameroun à l'heure de la Décentralisation » in *IFRA-NIGERIA WORKING PAPERS SERIES*, n°54, pp. 1-33.

WIDMAN M. (1976), « Le tourisme en Algérie », in *Méditerranée*, Deuxième série, Tome 25, 2, pp. 23-41.

YAO K. A. et APHING-KOUASSI N. G. (2016), « Essai d'aménagement intégré pour une nouvelle forme de tourisme émergent autour du Parc National des Îles Ehotilés

(PNIE) », in EDUCI, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°1 ; pp. 76-84.